

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_023_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Thierry GARRIDO, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Céline BELSOEUR, Clément NOYON, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Annabelle PINAULT, Pascale DELAUNAY, Patrick GUIET, Anthony PESLIER

Représentés : Benoit BAROT représenté par Pascale DELAUNAY

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sandra MOREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune de Cléré Les Pins,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Cléré Les Pins pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses,

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	360 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	447 500.00
014	Atténuations de produits	3 250.00
65	Autres charges de gestion courante	195 009.41
66	Charges financières	6 710.00
67	Charges spécifiques	1 500.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 133.00
023	Virement à la section d'investissement	214 386.09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 973.41
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 242 461.91	

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant

70	Produits des services, du domaine, vente	71 169.51
73	Impôts et taxes	550 000.00
74	Dotations et participations	340 000.00
75	Autres produits de gestion courante	3 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	577.50
002	Résultat de fonctionnement reporté	277 714.90
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 242 461.91	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	67 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 582.00
Op 144	Matériel	16 200.00
Op 48	Voirie	100 000.00
Op 88	Bâtiments scolaires	5 000.00
041	Opérations patrimoniales	3 250.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	577.50
D001	Résultat reporté	28 101.02
RAR	Reste à réaliser	338 342.31

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	620 052.83	
--	-------------------	--

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	328 443.33
10222	FCTVA	25 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	214 386.09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 973.41
041	Opérations patrimoniales	3 250.00
RAR	Reste à réaliser	38 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	620 052.83	

ADOpte AL'UNANIMITE le budget présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Antoine PINARD
 Président de séance

Sandra MOREL
 Secrétaire de séance


